



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

General Conference
34th session, Paris 2007

Conférence générale
34^e session, Paris 2007

Conferencia General
34^a reunión, París 2007

Генеральная конференция
34-я сессия, Париж 2007 г.

المؤتمر العام
الدورة الرابعة والثلاثون، باريس ٢٠٠٧

大会
第三十四届会议，巴黎，2007年

34 C

34 C/44
3 septembre 2007
Original anglais/russe

Point 5.8 de l'ordre du jour provisoire

ÉLABORATION DU PROGRAMME POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ASIE CENTRALE (ERAC) ET ORGANISATION DU FORUM INTERNATIONAL DE DONATEURS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES DANS LA RÉGION

Présentation

Source : Point proposé par le Kazakhstan.

Contexte : En application de la décision 171 EX/61, une conférence régionale ministérielle de l'UNESCO consacrée au rôle stratégique des énergies renouvelables dans le développement durable en Asie centrale s'est tenue à Almaty du 17 au 19 mai 2006.

Objet : À l'Annexe I, le Kazakhstan présente une note explicative concernant ce point.

Décision requise : Annexe II.

ANNEXE I

Note explicative

1. Conformément à la décision 171 EX/61, une conférence régionale ministérielle consacrée au « Rôle stratégique des énergies renouvelables dans le développement durable en Asie centrale » s'est déroulée à Almaty du 17 au 19 mai 2006. Y participaient des représentants des pays de la région (Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie et Ouzbékistan), des États voisins (Azerbaïdjan et Turquie), du Japon et du Saint-Siège. L'UNESCO y était représentée par le Sous-Directeur général pour les sciences exactes et naturelles, M. Walter Erdelen. Les représentants de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) et d'autres organisations régionales et internationales y participaient aussi. La Déclaration d'Almaty (appendice de l'annexe I) a été adoptée à l'issue de la Conférence.
2. Tous les travaux de recherche actuels sur le développement durable soulignent la nécessité de préserver les ressources d'énergie naturelle. L'énergie étant un moteur du développement, elle est essentielle au progrès économique et à l'élimination de la pauvreté. En même temps, bien que les pays d'Asie centrale disposent par exemple d'importantes réserves d'hydrocarbures, la situation socioéconomique et dans des domaines comme la médecine, la santé et l'éducation restent préoccupantes étant donné l'ampleur des problèmes et les dimensions de zones rurales où il est impossible d'amener l'électricité, et où, de ce fait, nombre de communautés n'ont pas accès à l'énergie.
3. La région de la mer d'Aral que la communauté internationale considère comme victime d'une catastrophe écologique en est un exemple patent. Asséchée, la mer est en partie devenue un vaste désert salé. Chaque année de 15 à 75 millions de tonnes de sable et de poussières sont emportés par le vent jusqu'à une distance qui peut atteindre 250 kilomètres. En 15 ans, les cas de bronchites chroniques et de maladies des reins et du foie, notamment de cancers, se sont multipliés dans la région. La mortalité infantile y est une des plus élevées au monde. À ces drames écologiques et sanitaires s'est ajoutée une crise économique. L'activité traditionnelle, liée à la mer, a disparu. Faute de sources d'énergie, les communautés locales se déstabilisent et commencent à se désintégrer.
4. À l'heure où l'on se tourne vers les sources d'énergies renouvelables, la croissance de la demande n'en reste pas moins encore supérieure aux possibilités qu'offre le recours à l'énergie renouvelable. Au-delà des pronostics d'une consommation mondiale d'énergie multipliée par deux d'ici à 2060, des efforts particuliers s'imposent pour que les fruits de cette augmentation puissent être mis à profit par les 2 milliards d'hommes qui à l'heure actuelle vivent essentiellement dans les zones rurales des pays en développement et qui n'ont pas accès aux services énergétiques commerciaux modernes.
5. Les participants à la Conférence régionale d'Almaty ont rappelé qu'il était nécessaire de développer la coopération régionale dans le domaine des sources d'énergies renouvelables et de confier à l'UNESCO le soin de coordonner ces activités. Ils ont également pris note du rôle important que joue le Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (GREET) et de la nécessité de le mettre en œuvre sur une plus grande échelle en Asie centrale.
6. La Déclaration adoptée lors de la Conférence régionale ministérielle a appelé l'attention de la communauté internationale sur le problème des ressources énergétiques, particulièrement aigre dans les zones rurales des pays d'Asie centrale, et plus spécialement sur la région de la mer d'Aral et sur les moyens d'en régler les problèmes grâce aux énergies renouvelables.
7. La Déclaration a appelé à l'élaboration d'un nouveau « Programme pour les énergies renouvelables en Asie centrale (ERAC) » qui regroupe les principaux projets nationaux et régionaux hautement prioritaires. Elle a également souligné l'opportunité d'organiser au

Kazakhstan un Forum international de donateurs pour recenser les institutions et sources de financement potentielles, ainsi que les mécanismes de financement qui permettraient la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables en Asie centrale.

8. Le suivi de la Conférence d'Almaty nécessite un soutien continu de l'UNESCO à la mise en œuvre des décisions qui ont été prises. À cet égard, le Kazakhstan propose que les États membres de l'UNESCO envisagent, à la 34^e session de la Conférence générale, d'élaborer un « Programme pour les énergies renouvelables en Asie centrale (ERAC) et d'organiser un forum international de donateurs en faveur du développement des sources d'énergie renouvelables dans la région », et présentent à la Conférence générale un projet de résolution sur la question que l'on trouvera à l'Annexe II.

APPENDICE

Déclaration d'Almaty

Nous, ministres et représentants des ministres rassemblés à l'occasion de la Conférence régionale sur le rôle stratégique des énergies renouvelables dans le développement durable de l'Asie centrale, qui s'est tenue à Almaty (Kazakhstan) du 17 au 19 mai 2006,

Rappelant les résolutions des Nations Unies sur la promotion de sources d'énergies nouvelles et renouvelables,

Rappelant les recommandations et conclusions qui figurent dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg ») en ce qui concerne l'énergie au service du développement durable,

Rappelant aussi qu'au cours de son deuxième cycle, en 2006-2007, la Commission du développement durable a accordé un rang de priorité élevé au thème d'étude « Ressources énergétiques aux fins du développement durable, développement industriel, pollution atmosphérique et changements climatiques »,

Notant que les initiatives et programmes lancés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont beaucoup contribué à sensibiliser l'opinion au rôle accru des sources d'énergies renouvelables dans l'offre d'énergie mondiale,

Saluant les initiatives qui visent à améliorer l'accès à des services énergétiques fiables, abordables, économiquement viables et sans danger pour l'environnement afin de contribuer à la réalisation des objectifs du développement, notamment de ceux qui sont inscrits dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies,

Se félicitant des efforts déployés par les gouvernements et institutions d'Asie centrale qui ont adopté des politiques et programmes visant à développer le recours aux énergies renouvelables aux fins du développement durable, et *reconnaissant* la contribution des initiatives régionales à l'appui des efforts nationaux à cet égard,

Sachant le potentiel considérable de l'Asie centrale en matière d'énergies renouvelables,

1. *Soulignons* la nécessité de renforcer la recherche-développement sur l'énergie aux fins du développement durable, qui demandera un engagement plus ferme de la part de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements et le secteur privé, et de déployer des ressources financières et humaines pour accélérer les efforts de recherche ;

2. *Recommandons vivement* aux pays de la région de prendre des mesures nationales concrètes, notamment sur le plan législatif, pour développer le recours aux sources d'énergies renouvelables ;

3. *Appelons* les gouvernements d'Asie centrale à définir un « Programme pour les énergies renouvelables en Asie centrale » (ERAC) qui comprendra des projets nationaux hautement prioritaires ainsi que des priorités régionales connexes ;

4. *Invitons* les gouvernements d'Asie centrale à appuyer, selon que de besoin, les efforts à accomplir pour développer encore le secteur des énergies renouvelables, les économies d'énergie et leur utilisation efficace afin de contribuer à répondre à des besoins énergétiques croissants et d'atteindre les objectifs du développement durable ;

5. *Appelons* les gouvernements d'Asie centrale à prendre des mesures supplémentaires pour assurer des ressources financières, le transfert de technologies, le renforcement des capacités et

la diffusion de technologies sans danger pour l'environnement à l'échelle mondiale, notamment par le biais de la coopération régionale ;

6. *Invite* les pays donateurs, les organisations internationales et intergouvernementales, le secteur privé et les sources de financement à apporter un soutien financier à la réalisation de projets pilotes ainsi qu'à faciliter la coopération à long terme dans le secteur de l'énergie renouvelable en Asie centrale ;

7. *Invite en outre* le Gouvernement kazakhe à accueillir en 2007 un Forum international de donateurs pour identifier les institutions et sources de financement potentielles ainsi que les mécanismes de financement qui permettront la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables ;

8. *Invite* le Président de la Conférence, en consultation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et en coopération avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et autres organisations compétentes, à faire rapport à la Commission du développement durable à sa 15^e session sur les résultats de la Conférence et sur les mesures prises pour en appliquer efficacement les recommandations ;

9. *Recommande* l'organisation d'un forum aux niveaux politique et technique pour assurer le suivi et la supervision de l'application des recommandations et du plan d'action de la Conférence ;

10. *Décide* de recommander aux autorités compétentes des pays concernés de demander l'inscription à l'ordre du jour provisoire de la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en 2007 un projet de résolution intitulé « Renforcement de la coopération internationale et du développement des énergies renouvelables en Asie centrale ».

ANNEXE II

La Conférence générale,

Ayant à l'esprit la résolution 54/215 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 22 décembre 1999 et les autres décisions de la communauté internationale qui confirment le lien étroit entre, d'une part, les sources d'énergies renouvelables et, d'autre part, le développement durable, l'élimination de la pauvreté et le soutien à l'équilibre écologique de la planète,

Prenant en compte les conclusions des 14^e et 15^e sessions de la Commission du développement durable de l'ONU sur la contribution des sources d'énergies renouvelables au développement durable et, dans la partie qui concerne l'approvisionnement en énergie, du rapport « Unis dans l'action » du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies,

Rappelant le paragraphe 45 de la décision 155 EX/4.1 du Conseil exécutif, qui stipule que l'UNESCO doit poursuivre son action en faveur du bassin de la mer d'Aral,

Considérant l'importance particulière que revêt l'utilisation des sources d'énergies renouvelables pour les zones rurales éloignées des régions arides et semi-arides, en particulier en Asie centrale,

Considérant la décision 171 EX/61 du Conseil exécutif sur l'organisation d'une conférence régionale ministérielle de l'UNESCO consacrée au rôle stratégique des énergies renouvelables dans le développement durable en Asie centrale, laquelle s'est tenue du 17 au 19 mai 2006, à Almaty (Kazakhstan), (ci-après désignée sous le nom de *Conférence d'Almaty*),

Se référant aux conclusions de la Conférence d'Almaty, et en particulier à la Déclaration qui y a été adoptée et qui souligne une fois de plus l'importance de la mission de l'UNESCO en matière de développement des sources d'énergies renouvelables,

Se félicitant des efforts accomplis par les pays participant à la Conférence d'Almaty pour formuler des politiques nationales et régionales en matière d'énergies renouvelables,

Se référant également à la partie de la décision 176 EX/24, adoptée par le Conseil exécutif à sa 176^e session au sujet du Projet de stratégie à moyen terme pour 2008-2013, qui concerne l'aide à apporter aux États membres pour formuler des politiques nationales en matière d'énergies renouvelables,

1. *Se félicite* des décisions de la Conférence d'Almaty visant à élaborer et mettre en œuvre un programme pour les énergies renouvelables en Asie centrale (ERAC) et à organiser un forum international de donateurs au Kazakhstan pour recenser les sources et mécanismes de financement potentiels en vue de la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux spécifiques dans le domaine des énergies renouvelables en Asie centrale ;
2. *Prie* le Directeur général de définir les modalités et formes de l'assistance technique et financière à apporter par l'UNESCO pour :
 - (a) élaborer et mettre en œuvre un programme pour les énergies renouvelables en Asie centrale (ERAC) et renforcer les capacités des responsables et des spécialistes des pays de la région dans le domaine de la gestion de projets relatifs aux sources d'énergies renouvelables ;
 - (b) organiser un Forum international de donateurs en faveur du développement des sources d'énergies renouvelables en Asie centrale, qui se tiendra au Kazakhstan en 2008 ou 2009.